



HAL
open science

Comparaisons internationales des dépenses d'éducation en 2019

Valérie Liogier

► **To cite this version:**

Valérie Liogier. Comparaisons internationales des dépenses d'éducation en 2019. 2023, pp. 1-4.
10.48464/ni-23-18 . halshs-04087405

HAL Id: halshs-04087405

<https://shs.hal.science/halshs-04087405v1>

Submitted on 3 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

NOTE D'INFORMATION

n° 23.18 – Avril 2023

Comparaisons internationales des dépenses d'éducation en 2019

- En 2019, dernière année disponible pour les comparaisons internationales, en France, les dépenses d'éducation au sens des comparaisons internationales de l'OCDE représentent 5,2 % du PIB. Cette part dépasse la moyenne des pays de l'OCDE (4,9 %) mais aussi celles observées en Italie, Espagne et Allemagne. L'effort est plus élevé aux États-Unis, Royaume-Uni et Norvège. L'enseignement tous niveaux confondus est financé principalement par le secteur public : État et collectivités territoriales (83 % en moyenne OCDE). En France, ce financement est un peu plus élevé (86 %). Pour l'enseignement supérieur, la part du financement public est plus faible mais reste élevée en France (75 % vs 66 % en moyenne OCDE) : dans la majorité des autres pays, les familles participent davantage au financement des études supérieures.
- En 2019, le coût moyen d'un élève scolarisé en France tous niveaux confondus est au-dessus de la moyenne OCDE (13 050 équivalents dollars vs 11 990). C'est particulièrement le cas dans le second cycle du secondaire. En revanche, dans l'enseignement élémentaire, la dépense moyenne par élève en France se situe en dessous de la moyenne internationale. La dynamique entre 2012 et 2019 est portée en France par la politique de priorité au primaire, avec une hausse de 1,7 % par an du coût moyen dans l'élémentaire sur cette période (vs + 0,4 % tous niveaux confondus).

Ministère de l'Éducation nationale
 et de la Jeunesse
 Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
 Auteurs : Valérie Liogier, DEPP-A3
 Édition : Aurélie Bernardi
 Maquettiste : Frédéric Voiret
 e-ISSN 2431-7632

► L'investissement d'un pays pour l'éducation est primordial. Cet investissement est mesuré dans les comparaisons internationales par le concept de dépenses d'éducation qui comprend les activités liées à l'enseignement, les services annexes tels que transport, restauration et hébergement scolaire ainsi que, dans l'enseignement supérieur, la recherche et développement. Les données proviennent d'une collecte annuelle commune à l'Unesco, l'OCDE et Eurostat (UOE). Elle est régie par une méthodologie commune et un règlement européen datant de 2013.

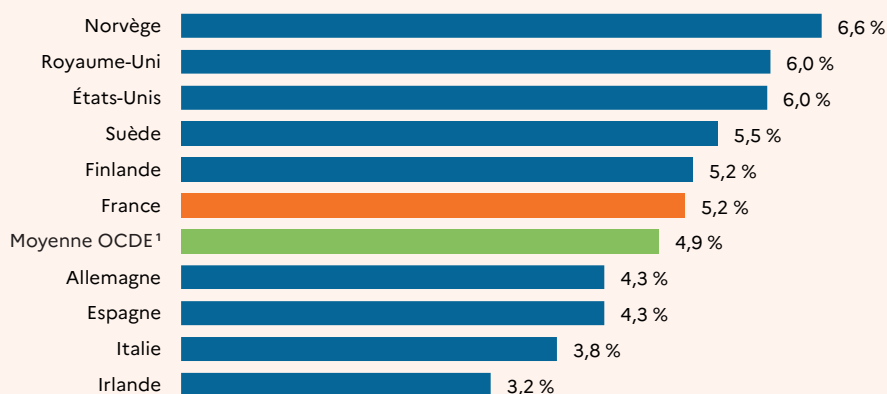
Les données françaises sont issues du compte de l'éducation tel qu'il est publié (voir « Pour en savoir plus » – bibliographie [Beretti, Drégoir, Landreau, 2020]) mais ont nécessité des retraitements pour se conformer à la méthodologie telle qu'elle est définie dans le cadre de la collecte UOE. Il existe ainsi quelques différences de champ par rapport aux indicateurs français : le périmètre international porte sur la formation initiale à partir de l'élémentaire (le préélémentaire, les activités extrascolaires et la formation continue ne sont donc pas comptabilisés). En revanche, contrairement au compte de l'éducation, il intègre la recherche et développement au-delà de la recherche universitaire (ce qui inclut des organismes comme l'Inserm ou le CNRS) **Encadré**.

En 2019, la France, avec 5,2 % du PIB consacré aux dépenses d'éducation, se situe au-dessus de la moyenne OCDE

La part de la dépense d'éducation en pourcentage du Produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur qui permet d'évaluer de la façon la plus globale l'effort consenti d'un pays en matière d'éducation au regard de sa richesse nationale.

En 2019, elle représente en moyenne 4,9 % du PIB des pays de l'OCDE. Cette moyenne est calculée auprès des 36 pays répondants de l'OCDE, chacun ayant le même poids. Elle est donc sensible aux pays répondants. La France, avec 5,2 %, se situe au-dessus de cette moyenne. Ce taux est supérieur à ceux observés en Italie, Allemagne et Espagne (entre 3,8 % et 4,3 %). L'effort est plus élevé aux États-Unis, Royaume-Uni et Norvège (6,0 % à 6,6 %) **figure 1**.

1 Dépenses d'éducation au titre des établissements d'enseignement (formation initiale hors préélémentaire) par rapport au PIB (2019, en %)



Hors enseignement pré-élémentaire.

1. La moyenne OCDE est une moyenne arithmétique simple calculée sur tous les pays répondants.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2022*.

Plus de 80 % du financement final provient du secteur public

Dans les pays de l'OCDE, le financement public assure en moyenne 83 % des moyens alloués aux établissements scolaires et supérieurs. Cette contribution est mesurée en financeur final, c'est-à-dire principalement après affectation des bourses d'études au budget des familles. En France, elle traduit les crédits alloués par l'État et les collectivités territoriales (régions, départements et communes), y compris les autres administrations publiques. Dans les pays fédéraux, comme l'Allemagne, l'Espagne ou les États-Unis, le financement public provient majoritairement des niveaux régionaux et locaux, que ce soit dans l'enseignement scolaire ou supérieur.

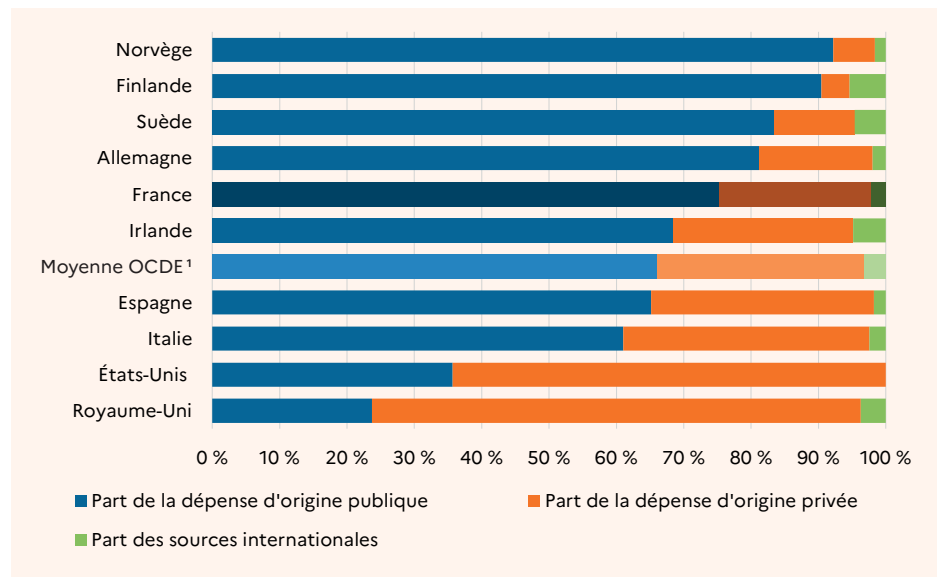
C'est dans les pays d'Europe du Nord que la part du financement public est la plus importante (plus de 95 %). En France, celle-ci dépasse également la moyenne OCDE (86 %). Voir « Pour en savoir plus » – figure 2 bis. L'État est le principal financeur public : il assure respectivement 76 % des dépenses d'éducation en France et 56 % dans les pays de l'OCDE.

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la part du financement public diminue quand le niveau d'études augmente : elle s'élève en moyenne à 90 % dans l'enseignement scolaire contre seulement 66 % dans le supérieur. Inversement, la contribution des familles se renforce avec le niveau d'études (7 % dans le scolaire et 22 % dans le supérieur). En France, le financement public reste élevé dans le supérieur (75 %), comme en Allemagne (81 %) **↘ figure 2**. *A contrario*, le financement privé est nettement majoritaire au Royaume-Uni ou aux États-Unis (respectivement 73 % et 64 % du financement total de l'enseignement supérieur), les familles y prenant en charge respectivement 54 % et 44 % des dépenses notamment du fait de frais de scolarité élevés.

10,6 % des dépenses publiques sont allouées à l'éducation dans l'OCDE

L'importance du financement public alloué à l'éducation peut aussi se mesurer en le rapportant à l'ensemble des dépenses publiques. Cette mesure repose sur le concept de financeur initial qui intègre toutes les dépenses supportées par le premier financeur : elle reflète ainsi l'ensemble de l'effort public, bourses d'études comprises. Ainsi, les dépenses publiques d'éducation représentent 10,6 % des dépenses publiques dans les pays de l'OCDE, en moyenne non

2 Part relative des financements publics et privés alloués aux établissements d'enseignement supérieur en financement final¹ en 2019 (en %)



1. Financement final : le financement prend en compte les transferts entre agents économiques.

Exemple : les subventions publiques aux ménages sont comptabilisées dans la dépense des ménages et retranchées de celle des agents publics qui leur ont versé ces subventions.

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2022*.

Réf. : Note d'Information, n° 23.18. DEPP

pondérée. En France, la part est moindre (8,5 %), comparable à celle de l'Espagne (8,6 %) mais inférieure à celle de l'Allemagne (9,2 %). Elle dépasse en revanche 11,7 % aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Norvège. La principale explication renvoie à la structure des dépenses publiques de chaque pays, avec notamment un poids plus élevé en France des dépenses publiques de santé et de protection sociale.

En 2019 une dépense par élève en France en dessous de la moyenne OCDE en élémentaire et au-dessus dans le second cycle

Approcher l'effort d'un pays pour l'éducation *via* la part de son PIB ou de sa dépense publique consacrée à l'éducation ne rend pas parfaitement compte de son investissement puisque la part de la population bénéficiaire (les élèves et étudiants) est très différente selon les pays. La France et l'Irlande sont les seuls pays de l'Union européenne à avoir au moins 30 % de leur population totale âgée de moins de 25 ans en 2021. Cette part représente, en Allemagne, Espagne et Italie, moins de 25 % de la population totale (voir DEPP, 2022, *L'Europe de l'éducation en chiffres*, Paris). Aussi, une autre approche pour comparer les dépenses d'éducation est de considérer les dépenses moyennes par élève qui tiennent compte des effectifs d'élèves de chaque pays à partir de l'élémentaire **↘ encadré méthodologique**. Le nombre d'élèves ou

d'étudiants en équivalent temps plein est similaire entre la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni en 2019. En revanche, ils sont beaucoup moins nombreux en Espagne ou Italie (respectivement - 40 % et - 28 % que la France).

Le coût par élève tous niveaux confondus en France est supérieur à la moyenne OCDE : 13 050 \$ PPA contre 11 990 \$ PPA **↘ figure 3**. Les disparités entre les pays sont très fortes. En Espagne, le coût moyen est inférieur à la moyenne OCDE (10 690), tout comme l'Italie (10 900). Le coût d'un élève allemand est quant à lui supérieur de 12 % à celui d'un élève français. En Norvège, les dépenses par élève sont importantes à tous les niveaux d'études, mais les effectifs d'élèves sont près de dix fois moindres qu'en France. Selon le niveau d'études, la France se situe différemment dans l'échelle des comparaisons internationales. En 2019, dans l'enseignement élémentaire, ses dépenses d'éducation par élève sont nettement inférieures à la moyenne OCDE (9 310 \$ PPA contre 9 920) et sont supérieures à celles de l'Espagne (8 580). L'Allemagne est au-dessus de la moyenne (10 620) comme le Royaume-Uni, les États-Unis et la Norvège (plus de 11 900 \$ PPA) **↘ figure 4**.

Le rapport est inversé dans l'enseignement secondaire : le niveau de dépenses par élève dans le secondaire en France atteint 13 480 \$ PPA et se situe bien au-dessus de la moyenne OCDE (11 400). Voir « Pour en savoir plus » – figure 4 bis. Il est plus important dans le second cycle du secondaire : 15 720 contre 11 710 en moyenne OCDE.

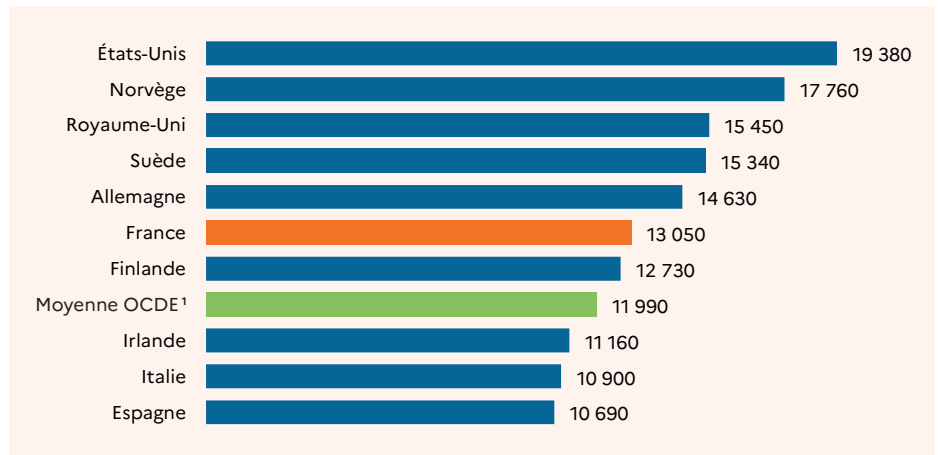
Il est légèrement inférieur à ceux des États-Unis et de l'Allemagne qui y consacrent plus de 16 300 \$ PPA ou encore de la Norvège (16 880). C'est dans le supérieur que le coût moyen est le plus élevé : en France et en moyenne des pays OCDE, le coût d'un étudiant est au moins 1,5 fois plus élevé que celui d'un élève. Les dépenses d'éducation par étudiant en France s'élèvent à 18 140 \$ PPA, à un niveau supérieur à la moyenne OCDE (17 560) ou à celui de l'Espagne ou de l'Italie. Les États-Unis affichent une dépense par étudiant nettement supérieure aux autres pays avec plus de 35 000 \$ PPA, nettement au-dessus de celles du Royaume-Uni et de la Norvège (plus de 25 000) ou encore de l'Allemagne (19 610). Voir « Pour en savoir plus » – **figure 4 ter**.

Plusieurs facteurs sont à même d'expliquer les disparités par pays des dépenses par élève qui tiennent à l'organisation même des différents systèmes éducatifs. Le premier facteur explicatif du coût par élève s'explique par les dépenses de rémunération du personnel, premier poste de dépense, et plus particulièrement celui des enseignants. Le coût salarial des enseignants dépend en premier lieu des salaires, mais d'autres facteurs interviennent comme la taille des classes ou encore du temps d'instruction ou du temps d'enseignement. Une taille des classes élevée ainsi qu'un temps d'enseignement élevé vont faire diminuer le coût salarial (voir DEPP, 2022, *L'Europe de l'éducation en chiffres*, Paris). D'autres facteurs comme le financement des services auxiliaires (tels que transports scolaires, restauration, hébergement) ou encore, dans l'enseignement supérieur, celui de la recherche éclairent également les différences entre pays.

Des écarts liés aux services auxiliaires et à la R&D

Ainsi, dans l'enseignement scolaire, la part des services auxiliaires dans les dépenses d'éducation est, en France, particulièrement élevée : cela regroupe les frais de transports scolaires, d'internat, de cantine, de médecine scolaire. Elle représente en France 12,2 % des dépenses par élève contre 5,6 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. À ce titre, la France a un profil similaire à ceux de la Finlande et du Royaume-Uni, pour lesquels les services auxiliaires représentent également une part importante des dépenses par élève (respectivement 10,0 % et 10,7 %). *A contrario*, les services auxiliaires représentent moins de 4,2 % des dépenses par élève en Italie, en Norvège ou en Allemagne.

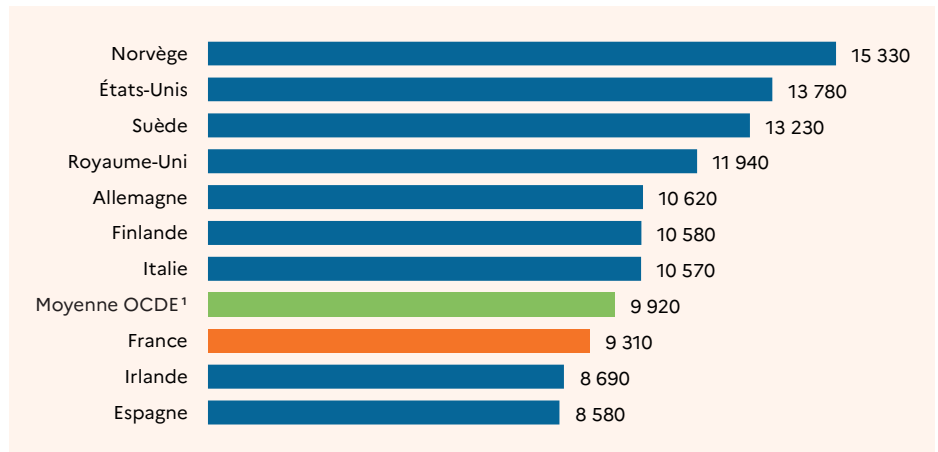
3 Dépenses moyennes par élève dans l'enseignement scolaire et supérieur en équivalents dollars (2019)



1. La moyenne OCDE est une moyenne arithmétique simple calculée sur tous les pays répondants.
Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2022*.

Réf. : Note d'Information, n° 23.18. DEPP

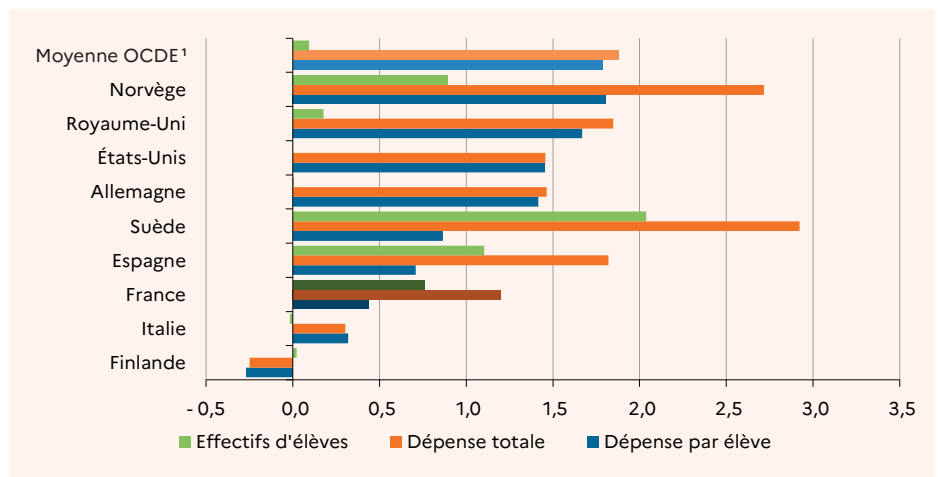
4 Dépenses moyennes par élève dans l'enseignement élémentaire en équivalents dollars (2019)



1. La moyenne OCDE est une moyenne arithmétique simple calculée sur tous les pays répondants.
Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2022*.

Réf. : Note d'Information, n° 23.18. DEPP

5 Taux d'évolution annuel des dépenses d'éducation par élève de 2012 à 2019 Enseignement scolaire et supérieur (en prix constant)



1. La moyenne OCDE est la moyenne arithmétique simple calculée sur tous les pays répondants.
Déflateur du PIB : 2015 = 100.
Source : OCDE, *Regards sur l'éducation 2022*.

Réf. : Note d'Information, n° 23.18. DEPP

Dans l'enseignement supérieur, la part des services auxiliaires en France est comparable à la moyenne OCDE (respectivement 4,6 % et 3,8 %). Les dépenses de recherche et développement (R&D) participent à expliquer

les écarts entre pays. Il est à noter que ces dépenses couvrent en partie des dépenses de rémunération des personnels. En France, 29,8 % des dépenses sont relatives à la R&D contre 32,8 % en moyenne des pays

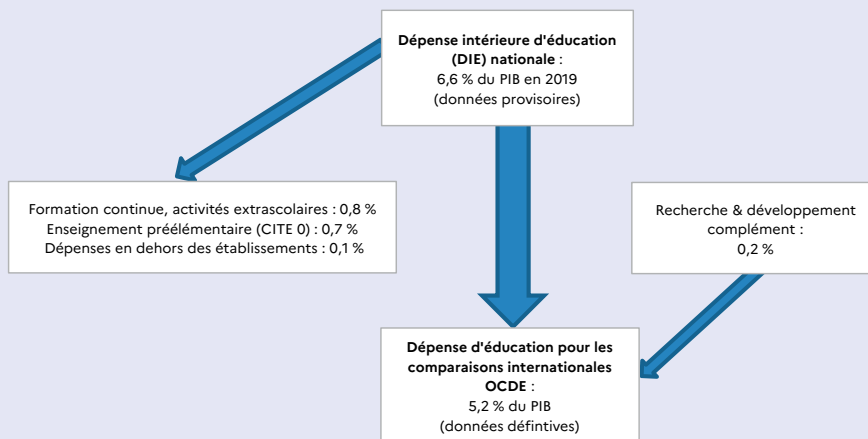
de l'OCDE. *A contrario*, en Suède la R&D représente plus de la moitié des dépenses. Le poids de la R&D représente également plus de 40 % des dépenses en Allemagne et en Finlande. Ce sont les dépenses de R&D, plus élevées en Allemagne, qui expliquent une dépense par étudiant plus forte qu'en France. Entre 2012 et 2019, tous niveaux confondus, la dépense annuelle moyenne par élève a légèrement progressé en France (+ 0,4 % en moyenne chaque année) alors qu'elle a augmenté en moyenne de 1,8 % dans l'OCDE

▾ **figure 5** et **encadré méthodologique**. Cependant, dans l'enseignement élémentaire, la dépense par élève en France a augmenté à un rythme plus soutenu (+ 1,7 % en moyenne annuelle sur la période 2012-2019), les dépenses ayant progressé à un rythme beaucoup plus important que celui des effectifs d'élèves, en lien avec la priorité accordée au primaire depuis 2017 (2,0 % vs 0,3 %). Voir « **pour en savoir plus** » – **figure 6**. Sur l'ensemble de l'enseignement scolaire (hors préélémentaire), la dépense annuelle moyenne par élève a augmenté en France de + 0,6 % par an entre 2012 et 2019, à un rythme légèrement plus soutenu que les effectifs (+ 0,4 %). Dans le même temps, la dépense annuelle moyenne par élève en Allemagne atteint + 1,8 % : cette augmentation s'explique en grande partie par la baisse des effectifs élèves (- 0,7 %) alors que les dépenses ont progressé de 1,2 %. Globalement, les effectifs d'élèves sont restés relativement stables dans les pays OCDE alors que les dépenses ont augmenté de 2,1 % (voir « **Pour en savoir plus** » – **figure 7**). Dans le supérieur, la baisse observée en France sur les sept dernières années (- 0,4 % en moyenne par an) s'explique par la hausse des effectifs étudiants très largement supérieure à l'augmentation des dépenses totales (+ 2,2 % contre + 1,8 %). La France a plus investi que la moyenne OCDE (1,8 % versus 1,5 %) mais ses effectifs ont beaucoup plus augmenté que la moyenne OCDE (2,2 % versus 0,3 %). L'Allemagne est dans une situation semblable à la France : elle a un peu plus investi que la France dans l'enseignement supérieur, mais ses effectifs étudiants ont augmenté un peu plus vite qu'en France (+ 2,8 % versus 2,2 % expliquant la baisse de - 0,5 % de sa dépense moyenne par étudiant (voir « **Pour en savoir plus** » – **figure 8**). ■

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE : COMMENT MESURER LES DÉPENSES D'ÉDUCATION ?

Calcul du poids des dépenses en pourcentage du PIB

Le poids de la dépense d'éducation de l'indicateur international est moins élevé que celui de l'indicateur national (5,2 % versus 6,6 %). Cela est dû au fait que le champ pris en compte dans l'indicateur international est globalement plus restreint. En sont exclus le préélémentaire, la formation continue et les activités extrascolaires, car les comparaisons internationales ciblent les élèves et étudiants en formation initiale et en apprentissage en milieu scolaire et universitaire. Le préélémentaire (CITE 02) est compté à part par l'OCDE dans sa publication *Regards sur l'éducation*, et ce notamment du fait que les pays ont du mal à isoler les heures d'enseignement des heures de garderie pour la petite enfance (CITE 0). Dans une moindre mesure, les dépenses en dehors des établissements sont également exclues de l'indicateur OCDE (comme les leçons particulières). À l'inverse, le champ de la R&D à l'international est plus large que dans le compte de l'éducation car il englobe l'ensemble des dépenses effectuées dans le secteur de l'enseignement supérieur, au-delà de la recherche universitaire. Ainsi, celles de l'Inserm et du CNRS sont comptabilisées. Cependant, ces dépenses représentent une part nettement plus faible que celles liées au préélémentaire, la formation continue ou aux activités extrascolaires. Enfin, les dépenses d'éducation commentées chaque année par la DEPP sont des estimations provisoires disponibles dès l'année suivante. L'indicateur international s'appuie quant à lui sur des données définitives, fournies un an plus tard.



Calcul du coût moyen par élève

Le coût moyen par élève ou étudiant pour l'année N est calculé en rapportant les dépenses d'éducation de l'année N aux effectifs d'élèves ou d'étudiants de l'année civile N, ceux-ci étant calculés en prenant deux tiers des effectifs de l'année scolaire N - 1/N et un tiers de ceux de l'année scolaire N/N + 1.

Afin de comparer les pays entre eux, le coût moyen par élève est présenté en équivalents dollars. Il s'agit de dollars américains convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat (PPA). Les PPA sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. En 2019, le taux de conversion en France est de 0,74.

Le coût moyen publié par l'OCDE se distingue de celui du compte de l'éducation en raison de différences, d'une part, de périmètre des dépenses d'éducation (cf. ci-dessus), d'autre part, de mesure des effectifs. Ainsi les élèves et étudiants sont comptés pour un dans le compte de l'éducation, alors que *Regards sur l'éducation* privilégie la notion d'équivalent temps plein : les apprentis y sont comptés pour 1/2 pour la France, car on considère qu'ils consacrent la moitié de leur temps en formation. Pour les niveaux CITE concernés par l'apprentissage, les dépenses moyennes par élève ou étudiant sont de facto plus élevées dans *Regards sur l'éducation* que dans le compte de l'éducation.

Moyenne OCDE

Pour chaque indicateur, la moyenne OCDE est la moyenne arithmétique simple calculée sur tous les pays répondants.

Évolution des dépenses d'éducation

Afin de comparer dans le temps les dépenses d'éducation, on utilise le déflateur du PIB qui permet de corriger les effets de l'inflation dans le temps. Le déflateur du PIB est calculé à partir des évolutions du PIB nominal et du PIB réel. Le PIB nominal est la valeur du PIB mesurée au prix de l'année courante (cela inclut les effets de l'inflation). Le PIB réel est la valeur du PIB au prix d'une année de référence (à prix constants).

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.18, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques